

Audit du processus de suivi des projets, dispositifs et outils

RAPPORT DE MISSION D'AUDIT

Rapport Final DAI-2023-RF02

20 février 2023

Intitulé de l'Engagement	Unité Administrative	Type d'Engagement	Opinion Globale
Audit du processus de suivi des projets, dispositifs et outils	SCS	Audit	Améliorations significatives requises
Observations d'Audit	Critique 0	Significatif 3	Modéré 0
			Mineur 0

Importance de la mission :

L'Organisation a engagé depuis 2019 une profonde transformation dont la vision est d'en faire une organisation agile et performante. Le chantier N°1 de cette transformation « Construire un modèle d'action ambitieux pour l'OIF » visait à améliorer le pilotage et le compte rendu de la programmation.

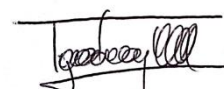
Ainsi, la modernisation du processus de suivi-évaluation de la programmation engagée depuis 2021 s'inscrivait dans le cadre de l'engagement de l'OIF pour le renforcement de la gestion axée sur les résultats (GAR). Dans ce cadre, le Service de la Conception et du suivi des projets (SCS) a initié en collaboration avec la Direction de l'Administration et des finances (DAF), le « dialogue de gestion », une approche participative dont l'objectif était d'accroître la performance des projets. D'autres initiatives à l'instar de la matrice de suivi-évaluation des projets jusqu'en 2021 et du système informatisé de suivi-évaluation (SISE-OIF) à partir de 2022 visaient à améliorer le système de suivi-évaluation de l'Organisation.

Pour mener à bien ses missions et objectifs, l'OIF devrait disposer d'un processus de suivi des projets efficace, des dispositifs et outils adaptés.

Objectifs et Périmètre	Résultats
L'objectif général de cet audit était de fournir à l'Organisation une assurance raisonnable sur l'adéquation, l'efficacité et l'efficience du processus de suivi des projets, dispositifs et outils. La mission a comporté l'évaluation des mécanismes (gouvernance, gestion des risques et contrôle) et indicateurs visant à assurer la mise en œuvre des projets, dispositifs et outils de l'Organisation, y compris les mécanismes de collecte et de diffusion d'informations clés. Le périmètre de la mission a porté sur la période quadriennale 2019-2022.	La DAIE a noté des insuffisances de contrôle de niveau significatif relatives aux politiques et directives en matière de gestion et de suivi des projets, au cadre de mesure des résultats et au pilotage de la performance des projets. Le Service de la Conception et du suivi des projets (SCS) devrait : i. finaliser l'élaboration des politiques et directives de gestion et de suivi des projets ; ii. s'assurer que les indicateurs de suivi des résultats définis soient systématiquement chiffrés afin de faciliter la mesure de la contribution des projets à l'atteinte des objectifs stratégiques de l'Organisation ; iii. finaliser la conduite du projet de modernisation du système de suivi-évaluation de l'OIF. Les plans d'action de l'Administration sont satisfaisants.



Rigobert Pinga Pinga
Directeur de l'Audit interne
et de l'évaluation



Fabrice DJILE
Auditeur en charge